

Contacts :

Service commerce de la CCI de la Drôme :

04 75 75 70 34

commerce@drome.cci.fr

brigade de gendarmerie locale ou 17.

Les référents sûreté :

Pour une problématique particulière de sûreté, vous pouvez solliciter les référents sûreté afin de bénéficier de conseils adaptés en matière de prévention technique de la malveillance. Ils vous apporteront des informations sur le plan réglementaire, matériel ou humain en identifiant les failles d'un agencement urbain, d'un bâtiment ou d'une entité économique. Les mesures préconisées ont valeur de recommandation.



Les préconisations sont délivrées sous réserve de l'évolution de la technologie et de la réalisation d'une étude de faisabilité.

Adjudant-chef Christophe AUGUSTE

Christophe.auguste@gendarmerie.interieur.gouv.fr
referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr
04.75.82.56.66 / 06.24.62.38.36

Adjudant Hervé LEANNI

Herve.leanni@gendarmerie.interieur.gouv.fr
referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr
04.75.82.56.66 / 06.26.71.30.77

--- Janvier 2014 ---



VIGIDEL

Vigilance à la Délinquance



Les référents sûreté du groupement de gendarmerie de la Drôme vous donnent quelques conseils en matière de prévention de la délinquance.

Dans le cadre de leurs activités de soutien aux Unions Commerciales, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme et la gendarmerie vous présentent le réseau d'information électronique VIGIDEL.

VIGIDEL a pour objectif d'informer les commerces, entreprises et les particuliers du département de tout phénomène délictuel commis dans leur zone géographique d'implantation, ainsi que de les sensibiliser aux mesures à prendre afin de limiter les actes délictuels.

En collectant les adresses email de chaque commerce et entreprise, la gendarmerie de la Drôme peut cibler les messages de mise en garde vers un secteur d'activité spécifique.

Ces informations sont communiquées par les référents sûreté au niveau départemental.

De la même façon, chacun d'entre vous peut en retour, informer la gendarmerie de toute anomalie, même anodine, constatée dans votre quotidien (présences ou passages inhabituels par exemple, envoi d'un fichier photo) à votre brigade de gendarmerie et/ou au référent sûreté.



En cas d'urgence, composez le 17



referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le système d'échange ainsi créé, permet de prévenir au mieux les actes délinquants et de réagir plus vite face aux évolutions du phénomène.

Du côté du Groupement de gendarmerie Départementale de la Drôme, l'adjudant-chef Auguste et l'adjudant Leanni, à partir de l'analyse de la délinquance commise à l'encontre des commerçants, artisans et particuliers ; diffusent des messages de prévention à l'ensemble des membres.

Aujourd'hui, les membres du réseau se sont diversifiés (chambres d'hôtes, gîtes ; mairies ; communautés de communes ; associations de commerçants ; association des familles rurales..)

A ce jour, environ 6300 membres ont souhaité bénéficier de ce service.

Chaque année, ce sont environ 25 messages divers et variés de prévention qui sont envoyés à l'ensemble des adhérents (escroqueries sur internet, danger des réseaux sociaux ; émission de faux billets ; mises en garde contre les cambriolages et vols à main armée ; alerte sur des raids perpétrés sur le département et visant une catégorie de commerce..)

Retrouvez quelques plaquettes VIGIDEL sur le site de la Préfecture :

<http://www.drome.gouv.fr/plaquettes-sur-les-dispositifs-de-a4037.html>

Qui peut faire partie de VIGIDEL ?

Chaque personne ayant un commerce ou une entreprise ainsi que les seniors.

Comment faire partie de VIGIDEL ?

Il suffit d'en faire la demande auprès de votre brigade de gendarmerie en mentionnant votre activité et votre adresse électronique ou d'en faire directement la demande auprès des référents sûreté.

